

### **Compte-rendu du conseil des écoles du lundi 6 Février 2017**

Séance ouverte à 18 h 30.

Présents : -Pour la municipalité : Mmes Ribeyron (Adjointe) et Dargère Bazan (Cons. municipale)  
-Pour les parents : M. Ligot (tit.), M. Da Silva (supp.) et Mme Auvert (supp.) pour la maternelle.  
Mmes Lafaurie (tit.), Payet (tit.), Roosens (supp.), Lafond (supp.) et M. Bettwy (tit.) pour l'élémentaire.  
-Pour les enseignants : Mmes Gimenez (Directrice), Barbier, Giraud, Guyot, Tardy ;  
MM. Fargier et Lagrange (Directeur).  
-Pour les Atsems : Mme Muzel & Mme ROUX  
-Dden : M. Lenne

Excusés : Mme Petit (matern) ; M. Buisson (Maire) ; Mme Potok (Inspectrice)

#### **Ordre du jour :**

- |  |  |
|--|--|
| 1. Rentrée 2017 : préparation  | <i>Pour information</i>                  |
| 2. Portes ouvertes 2016-2017   | <i>Pour informations et organisation</i> |
| 3. Projets : sorties scolaires, intervenante musique, kermesse, etc. | <i>Pour consultation et accord</i>       |
| 4. Point sur demande de travaux et fonctionnement matériel           | <i>Pour information et demandes</i>      |
| 5. Point sur budget et investissement pédagogique                    | <i>Pour information et débat</i>         |

#### **Préambule :**

- M. Lagrange assure la présidence. Mme Gimenez et Mme Guyot assurent la prise de notes.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité (0 contre, 0 abstention) les deux comptes-rendus des précédents conseils d'école.**

#### **1- Rentrée 2017 : préparation.**

Mme Gimenez prend la parole pour l'école maternelle du Petit Prince.

A la rentrée de septembre 2016, l'effectif en maternelle était de 54 élèves, dont 1 TPS ne comptant pas dans l'effectif officiel académique. Depuis la rentrée, nous avons eu des arrivées : à Toussaint, une GS, puis en janvier 2017, un GS. Pour le moment, nous sommes donc revenus à 56 élèves inscrits.

En juillet 2017, **22 élèves de GS quitteront l'école pour l'élémentaire.**

Pour la rentrée 2017, la prévision faite pour l'inspection académique, est de 17 GS, 17 MS, 13 PS et 5 TPS (nés en 2015). Il y a déjà deux PS qui n'étaient pas dans les listes qui se sont fait connaître. Après les Portes Ouvertes du 1<sup>er</sup> avril prochain, et au fil du temps, nous pourrions affiner l'effectif au mois de juin 2017. Sur cette base actuelle, cela ferait un effectif global de 54 élèves avec les TPS, 49 pour l'inspection académique (sans TPS).

Mme Gimenez rappelle qu'une fermeture interviendrait à 29 (le seuil vient d'être abaissé en maternelle : il était de 32 auparavant) élèves au total pour l'école pour les deux classes : on en est donc loin. Elle précise également que l'ouverture d'une troisième classe ne pourrait avoir lieu que s'il y avait 62 (nouveau seuil aussi) élèves comptabilisés sans TPS, donc avec deux classes chargées à 31 élèves par classe + un élève.

M. Lagrange prend la parole et présente les prévisions d'effectif pour la rentrée 2017.

Cette année, à la rentrée, il y avait 109 élèves, puis 2 élèves sont partis en janvier et, à l'heure actuelle, il y a 107 élèves. **28 départs au collège sont prévus l'an prochain.**

**L'inspection académique, sur prévision de M. Lagrange et modification de Mme Potok, IEN, a estimé le nombre d'élèves à 103 pour la rentrée 2017, incluant l'inscription de 3 nouveaux arrivants : la fermeture étant à 104, la cinquième classe, récupérée après 3 années, est de nouveau fermée au mouvement du mois de mars 2017 !** Mme Barbier, dernière arrivée dans l'école, serait donc obligée de participer au mouvement et de quitter l'école si cette fermeture était définitive. M. Lagrange, accompagné de Mme Potok, a rencontré M. Buisson en décembre mais cette entrevue n'a pas débouché sur de nouvelles perspectives ni donné de l'espoir...

Néanmoins cette fermeture ne sera actée définitive qu'en juin de cette année : il faut donc **impérativement inscrire au moins 5 nouveaux élèves pour atteindre le nombre de 105** (2 sont déjà en cours d'inscription) et pérenniser cette cinquième classe...

Mme Gimenez pose alors la question à la Municipalité si exceptionnellement celle-ci peut accepter des dérogations qui n'entreraient pas dans le cadre défini par la municipalité afin de conserver cette classe. Mme Ribeyron répond que la question sera posée à M. Buisson, Maire de Savigny.

En cas de fermeture, les effectifs seraient répartis sur un CP pur (si cela est possible) et ensuite 3 classes à double niveau : CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 de 26 élèves en moyenne.

M. Lagrange rappelle qu'il est évident que le fonctionnement à 5 classes apporte des avantages indéniables : niveau simple, effectifs réduits, meilleure gestion des élèves en difficultés, travail en équipe élargie, etc.

Mme Gimenez informe à ce propos sur la date de rentrée scolaire de 2017 : **lundi 4 septembre 2017 ainsi que sur la date de sortie : vendredi 6 juillet 2018 après l'école.** Les parents d'élèves ayant demandé à réfléchir sur la date de kermesse plus tôt dans l'année pour la prochaine année scolaire, (télescopage récurrent de date entre la kermesse et le Gala de Danse), **elle propose le choix du vendredi 29 juin 2018 pour la kermesse.** Ceci permettra à tout le monde de réfléchir sur cette date, une réunion concernant le planning des salles ayant lieu la semaine prochaine.

## **2- Portes ouvertes 2016/2017.**

Elles auront lieu cette année le **samedi 1er avril 2017 de 10 h à 12 h.** Toute aide sera la bienvenue, surtout des parents d'élèves pour accueillir et renseigner les visiteurs, côté maternelle.

Mme Lafaurie, en tant que Présidente APE, confirme qu'elle a une liste de parents, et qu'elle cherchera comme chaque année des volontaires pour venir aider dans les écoles.

Mme Gimenez demande si M. Masini peut s'occuper des panneaux d'affichage (après le Carnaval du 19 mars).

Mme Lafaurie va voir avec lui et pense qu'il n'y aura pas de souci.

Mme Gimenez leur fera passer les affiches pour les panneaux et elle remercie les parents qui se mobilisent pour les Portes Ouvertes.

Il y aura un stand de l'APE dans chaque école. La chorale des écoles publiques se produira comme l'an dernier dans la salle d'évolution de la maternelle.

Mme Gimenez demande confirmation à la Municipalité pour l'envoi des invitations. Mme Ribeyron dit à Mme Gimenez de voir avec Mme Gaillard comme l'an dernier. La mairie doit se charger de l'envoi des invitations au moins une quinzaine de jours avant la manifestation (date butoir mercredi 15 mars), des affiches ainsi que des plaquettes des écoles publiques remises à jour.

Nous tenons à remercier la municipalité ainsi que Mme Gaillard, pour ce soutien logistique autant que financier (prise en charge des frais d'impression et des brioches...). Nous ferons suivre les plaquettes mises à jour et nous nous occuperons de la commande des brioches auprès du boulanger.

L'OCCE prendra en charge les boissons et le café.

### 3- Projets : sorties scolaires, intervenante musique, kermesse, etc.

#### *Projets communs aux deux écoles :*

- La Compagnie « Du Fil A Retordre » a joué le spectacle de Noël pour les deux écoles, un spectacle de cirque de grande qualité, quatre artistes avec des animaux (perroquet, chien et rats !) : « Les Spécimens » pour les maternelles, et les élémentaires dans la Salle du Trésoncle le lundi 12 décembre 2016, un superbe spectacle apprécié par les élèves.

Nous remercions chaleureusement l'APE et la municipalité pour leurs participations financières, ainsi que les personnels municipaux pour le transport des bancs et les parents pour l'aide à l'installation.

- « **La Grande Lessive** » : le **jeudi 23 mars 2017**, les élèves des deux écoles afficheront à l'extérieur des écoles des œuvres sur le thème « Ma vie vue d'ici » de 8 h 30 à 18 h. Ils rejoindront ainsi des milliers d'autres enfants qui exposent le même jour à travers le monde !
- **Photographie de classe** : elle se déroulera le **vendredi 19 mai 2017** sur le même principe que l'année dernière à savoir le matin en maternelle, l'après-midi en élémentaire. Il faudra cinq ou six parents ce jour-là pour gérer le problème des fratries.
- **Concert de la Chorale des Sources** à l'Eglise de Savigny prévu en juin en soirée (participation des grandes sections du Petit Prince) : **mardi 13 juin à 20 h.**
- **La kermesse des écoles publiques** aura lieu le **vendredi 30 juin 2017 à la salle du Trésoncle**. Elle débutera à 16 h 30 et se poursuivra jusqu'à 18 h 45. Ensuite, à 19 h, aura lieu le spectacle des élèves de maternelle et celui des N.A.P.. La remise des dictionnaires et les remerciements se feront après le spectacle. Rendez-vous pour les élèves de maternelles : 18 h 45.

#### *Ecole du Petit Prince :*

- Cette année, début novembre, **Mélanie VERAN, musicienne intervenante expérimentée**, a débuté le **projet musical 2016/2017 « De bouches à oreilles »**. Nous en sommes très heureux pour nos petits élèves qui sont ravis des interventions de Mélanie ! Trois quarts d'heures pour chaque classe tous les mercredis matins. Tous nos remerciements à l'A.P.E..
- **Les Semaines de la Maternelle** se sont déroulées cette année du **16 au 27 janvier 2017** ; les parents ont pu assister et/ou aider en classe sur des ateliers jeux pédagogiques. Ils ont pu également suivre l'intervention de Mélanie Véran, ainsi que des séances de parcours gymniques en motricité.
- **Reprise de la piscine pour les GS** (après deux années d'interruption) : **14 séances prévues du 10 février au 16 juin 2017**. Sept parents d'élèves se sont faits agréés afin d'accompagner les 22 GS le vendredi après-midi, ce dont nous les remercions chaleureusement. Ces séances ont pour but d'apprendre à se déplacer dans l'eau, tout en étant à l'aise dans ce milieu. Si votre enfant perd un objet à la piscine, celui-ci sera récupéré la semaine suivante. Mme Gimenez demande à la Municipalité l'autorisation du Maire pour que Joe Martins (remplaçante de Gisèle Muzel, les après-midis cette semaine) puisse accompagner nos élèves pour la première séance.
- **La Fête des crêpes** se déroulera le **vendredi 17 février au matin**. Nous demanderons de l'aide à des mamans, ainsi que du prêt de matériel.
- **La Fête du printemps** aura lieu le **vendredi 14 avril** le matin, juste avant les vacances de printemps.
- La programmation du Cinéma de Sain Bel étant plus intéressante cette année scolaire, la classe de PS MS s'est inscrite à une **deuxième séance cinéma : « Monsieur Bout de Bois »** qui se déroulera le **vendredi 31 mars à 9 h.**
- **Exposition des travaux d'élèves : vendredi 9 juin** le soir à partir de 16 h jusqu'à 19 h.
- **Sortie de fin d'année : La Ferme Pédagogique des Loupiots de Mme DUCREUX Gisèle**, située à Affoux, le **vendredi 23 juin toute la journée**. Les TPS ne participant pas à cette sortie, ce seront donc 22 GS, 17 MS et 16 PS, soit 55 élèves, qui partiront accompagnés d'enseignants, d'atsems et de plusieurs parents.

Au programme : visite à pied de la ferme, pique-nique sur place, un atelier spécifique (fabrication de fromage/ fabrication de beurre) pour chaque classe, la visite variée des différents enclos et nourrissage des animaux... Le retour est prévu pour 16 h 30 h à l'école. Les atsems de l'école ne participeront pas aux N.A.P. ce soir-là. Nous en faisons la demande auprès de la Municipalité, qui est d'accord.

Le coût de la Ferme Pédagogique est estimé aux alentours de 452 €. Le coût du bus est de 280 euros pour un 63 places pour l'aller-retour à Affoux. Soit un total de 732 euros (environ 13,30 euros par élève). Seule une participation pour les frais de pique-nique sera demandée aux parents.

#### *Ecole des Sources :*

- Les classes de CP, CE1 et CE2 iront à la piscine « L'Archipel » à partir du 10/02/2017 les mardis à 8 h 30 (CP, CE2) et les vendredis à 13 h 30 (CE1 en même temps que les GS de maternelle). Mme Roosens fait la remarque que certains parents ont trouvé inacceptable la demande d'achat groupé « forcé » de bonnets de bains (maintenant obligatoire). M. Lagrange, surpris, intervient et précise qu'aucun parent ne l'en a informé auparavant, que cet achat n'était pas obligatoire et qu'il n'a été proposé que dans un souci de sécurité maximale à la piscine. Il rappelle que ce genre de question ne peut être posé en CE que s'il concerne un nombre conséquent de familles et doit être soumis au préalable au directeur.
- Les classes CP, CE1 et CE2 de l'école assisteront à la projection du film « Ma vie de courgette » au cinéma de Sain-Bel le lundi 20 mars après-midi. Il faudra 3 accompagnateurs. Cette séance est offerte exceptionnellement par l'APE : nous les en remercions.
- Les sorties scolaires de fin d'année ne sont pas encore définies ; plusieurs idées mais rien n'est encore concrétisé. Des réponses sont attendues.
- Projet spectacle musical de Mme VERAN : jeudi 29 juin le soir à la salle du Trésoncle. Très certainement aux alentours de 20 h, à confirmer, durée 1 h / 1 h 30. Entre midi et deux, des A.P.C. sont proposées pour la répétition des solistes, Mélanie est alors bénévole sur ce temps méridien.
- Projet CCPA : l'école des Sources s'est engagé dans **le projet « tablettes »** de la CCPA, sous couvert du Ministère de l'Education Nationale, et devrait bénéficier à la rentrée 2017 d'une dotation de **30 tablettes Samsung**. Pour que ce projet fonctionne au mieux, il sera nécessaire que chaque classe soit à terme équipée d'un vidéoprojecteur (interactif si possible) et une connexion Wi-Fi débrayable sera nécessaire dans chaque classe : ces demandes, pour certaines déjà formulées les années précédentes, seront précisées dans le point travaux.
- Projet T@NDEM : l'école des Sources (avec deux autres écoles : Sourcieux et Dommartin) participera aussi l'année prochaine à un projet numérique européen (Italie, Belgique, France) intitulé T@ndem en partenariat avec une association d'éducation au numérique, l'Education Nationale, la FCPE et l'APE qui s'articule autour des médias. Les parents de l'école volontaires seront étroitement impliqués dans ce projet.

#### **4- Point sur demande de travaux et fonctionnement matériel.**

M. Lagrange demande qu'il y ait possibilité de demander des petits travaux (changement d'un néon qui clignote par exemple) en direct auprès de Laurent Sachon, car la perte de temps est considérable avec des demandes de travaux pour un besoin relativement urgent... Il est bien évident que les enseignants n'abuseraient pas d'une telle situation et que M. Sachon jugera de l'urgence et de la possibilité d'intervenir ou pas. Mme Ribeyron note et transmettra aux adjoints concernés.

#### Liste des demandes de travaux Ecole du Petit Prince :

*Liste qui vient compléter la liste précédente de juillet 2016, sachant que les travaux effectués sont effacés de la liste.*

Pose d'un store, déplacement prise réseau internet, changement ampoules/néons, point sur alarmes, portes à peindre, nettoyage globes salle de sieste, joints bordures fenêtres salle de motricité, installation nouveau panneau Petit Prince.

#### Liste commune de travaux pour les deux écoles en rapport avec les attentats – mesures de vigipirate

Concernant Vigipirate : rehausse du portail pour les Sources et des portillons côté maternelle, visiophone avec gâche électrique pour les Sources, recouvrement des vitres de film opaque dans une classe et un atelier, la même demande est faite pour la maternelle car le gendarme Stzenberg l'avait fait remarqué lors de sa visite en présence du Maire, fermeture à molette dans les classes (en maternelle comme en élémentaire).

Une liste concernant ces travaux de sécurité a déjà été fournie en mairie suite au premier conseil d'école d'octobre 2016.

#### Liste des demandes de travaux Ecole des Sources (une liste sera communiquée en mairie) :

Problème d'étanchéité, demande d'audit de consommation électrique sur l'école, demande de tapis dans la salle de l'ancienne bibliothèque (les tapis appartenant à l'école qui se trouvaient à la salle du Trésoncle ont disparu...), problème de chauffage dans cette salle également.

## 5- Point sur budget et investissement pédagogiques.

L'école privée a signé un contrat d'association avec le préfet après accord de la Mairie. Ce contrat permet à l'école privée de pérenniser l'école et a un impact sur la retraite des enseignants de St Martin qui obtiennent ainsi un statut équivalent aux fonctionnaires d'état. En revanche, cela oblige la Mairie à augmenter sa participation au fonctionnement de l'école privée...

La subvention est calculée selon le coût total d'un élève dans le public et versée à chaque élève de Savigny scolarisé à l'école privée. Un courriel, reçu dans les écoles le jeudi 8 décembre 2016 émanant de la Mairie et signé par M. Buisson et Mme Ribeyron stipule que, du fait de la passation au contrat d'association de l'école St Martin et pour « rester dans une enveloppe financière relativement identique », la municipalité est obligée de changer sa position vis-à-vis des investissements et en particulier ceux accordés aux écoles publiques. Elle ne financera donc pas le renouvellement de l'ordinateur de direction en maternelle et peut-être pas l'achat de vidéoprojecteurs en élémentaire : à charge aux écoles d'utiliser les crédits fournitures pour l'achat de ce type de matériel.

M. Lagrange remercie la municipalité pour les crédits scolaires, conséquents, alloués aux écoles chaque année mais déplore l'impact de ce choix politique sur le fonctionnement et les projets des écoles publiques. Il rappelle que les textes ne définissent les fournitures scolaires qu'en tant que petit matériel de papeterie utilisés par les élèves : les livres par exemple ne sont pas considérés comme « fournitures scolaires ». Or, à la demande de la Mairie et au vu des sommes versées par celle-ci à ce titre, **les écoles publiques fournissent aux élèves tout le matériel nécessaire : papeterie, livres, outils, matériel de sport, etc.** Il n'est **pas possible d'investir dans du gros matériel informatique et/ou audiovisuel** en plus à moins de réduire le service fourni aux familles de Savigny ! Il précise de plus que **les écoles publiques ne peuvent même pas thésauriser d'une année sur l'autre** car, contrairement à l'OGEC pour l'école St Martin, la subvention n'est pas versée sur un compte dans sa totalité et de ce fait **tout crédit non utilisé en fin d'exercice (une année civile), est perdu.**

M. Lagrange ajoute qu'il note la volonté municipale d'amener toutes les écoles de Savigny sur un pied d'égalité... Néanmoins il rappelle que **seules les écoles publiques travaillent les mercredis, scindent les classes sur le temps méridien, sont soumises à des horaires quotidiens dépendants de la municipalité** (et ont perdu de ce fait des créneaux horaires sur la salle du Trésoncle au profit de l'école privée), **fournissent une justification à la Mairie pour tout achat et donc sont transparentes, n'ont pas le droit d'accueillir des élèves d'autres communes sans accord de la Mairie**, etc. et qu'apparemment aucune demande « d'égalité » n'est faite à l'école St martin en contrepartie des subventions accordées.

Mme Ribeyron entend ce qui est dit et affirme que le courriel était maladroit, que les subventions accordées à l'école privée restent identiques et que les investissements sont revus par souci d'équilibre budgétaire.

Mme Gimenez précise les besoins pour l'école maternelle : un nouvel ordinateur portable de direction est nécessaire, impossible de fonctionner sans. Problématique : les budgets pédagogiques vont baisser l'an prochain d'environ 700 euros de mémoire (nb d'élèves en baisse). Si la position de la mairie sur cet achat reste la même, cela viendra donc doublement impacter les crédits pédagogiques élèves : 700 euros de baisse, et peut-être 700 euros d'investissement informatique...

La séance est levée à 21 H 30.

La Secrétaire de Séance : Isabelle Gimenez



Le Président : Didier Lagrange

